



SITUATION AU TCHAD

Moussa Faki Mahamat reçu par Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a échangé, le 1^{er} mai, à Oyo (Cuvette), de la situation au Tchad, avec le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat.

« Il y a une transition qui se met en place et il est tout à fait naturel qu'une concertation entre la CEEAC et l'Union africaine se tienne. Donc nous avons examiné les voies et moyens pour appuyer la transition démocratique dans le pays », a commenté l'émissaire de l'organisation panafricaine.



Page 16

Le président Denis Sassou N'Guesso et Moussa Faki Mahamat

FÊTE DU 1ER MAI

Principale revendication : l'amélioration des conditions de travail



A l'occasion de la fête du 1^{er} mai, les centrales syndicales les plus représentatives du Congo ont rappelé au gouvernement leurs principales re-

Les participants au défilé Adiac vendications. Elles se résument pour l'essentiel au paiement des arriérés de pension des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires et de salaires des établissements à budget de transfert ; l'apurement des droits des ex-travailleurs des entreprises liquidées et la prise en charge des dossiers par la Caisse nationale de

sécurité sociale. « Je puis vous assurer que la prise en compte et le traitement des attentes légitimes des travailleurs, celles que vous venez d'exprimer en l'occurrence, seront bien au cœur du grand chantier qui va s'exécuter tout au long du prochain quinquennat qui vient de commencer », a déclaré le vice-Premier ministre en charge du Travail et de la Fonction publique, Firmin Ayessa.

Page 7

VIE DES PARTIS Le PCT se projette vers 2022

Le Parti congolais du travail (PCT) affûte ses armes pour les élections législatives de 2022. Le secrétaire général, Pierre Moussa, a invité, au cours de la réunion du bureau politique du 30 avril, les membres du parti à plus d'ardeur au travail pour l'atteinte de cet objectif.

Page 2

LUTTE CONTRE LA FAIM

La Bad et le Fida appellent à plus d'engagements



Une maraîchère de Mindouli (Pool)

Tenant compte de l'augmentation du nombre des personnes touchées par la faim en Afrique, soit 246 millions, la Banque africaine de développement (Bad) et le Fonds international de développement agricole (Fida), en partenariat avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique ont plaidé pour un plus grand engagement des pouvoirs publics dans le développement agricole. Ces deux organismes ont lancé cet appel à l'occasion d'un dialogue de haut niveau tenu du 29 au 30 avril en virtuel sur le thème : « Nourrir l'Afrique : leadership pour intensifier les innovations réussies ».

Page 4

ÉDITORIAL

Médiation

Au moins six morts. Le bilan, variable selon les sources, des manifestations organisées récemment à N'Djamena, la capitale du Tchad, contre la junte militaire qui a pris le pouvoir à la suite de la disparition tragique du président Idriss Déby Itno, le 20 avril dernier, montre que la situation intérieure dans ce pays est fragile. Et mérite que les amis du Tchad viennent à son chevet.

Ce secours est bien celui que tente d'apporter au Tchad l'Union africaine (UA), à travers une mission arrivée sur place, le 29 avril. A la tête de celle-ci se trouve le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, qui est par ailleurs le fils du pays. Objectif des commissaires de l'UA : établir les ponts du dialogue entre toutes les parties tchadiennes afin de trouver une issue pacifique à la crise.

Il s'agit, si on peut dire, d'une mission de recherche des concessions. Les militaires qui sont au pouvoir et qui n'y vont pas de main morte, les rebelles du FACT qui rêvent de marcher sur la ville de N'Djamena endeuillée, les acteurs politiques de tous bords pris, comme on les entend parler, dans les jeux de positionnements ou de repositionnements devraient tous essayer de mettre un peu d'eau dans leur vin pour aller à une paix des braves.

La mission que conduit l'UA à N'Djamena est délicate, le silence de la sous-région d'Afrique centrale depuis la survenue du coup de tonnerre du 20 avril offre une preuve supplémentaire du profond malaise causé par le décès brutal du maréchal Déby. Par conséquent, le temps présent ne se prête pas aux discours qui ajouteraient au flou ambiant plus qu'ils n'inciteraient au rassemblement des énergies que les rancœurs du passé vont avoir tendance à disperser.

En un mot, il faut aider les enfants du Tchad à se tendre la main et s'abstenir de propos diviseurs.

Les Dépêches de Brazzaville

RDC-CONGO

Georges Erick Makangu appelle à la fréquence des échanges parlementaires

Le sénateur de la République démocratique du Congo (RDC), Georges Erick Makangu, a exprimé le vœu de voir les parlements des deux pays multiplier les échanges dans le cadre de la coopération.

Le parlementaire de la RDC a émis ce souhait à la sortie de l'audience que lui a accordée le président du Sénat, Pierre Ngolo, le 29 avril à Brazzaville. « Les rapports entre les groupes parlementaires de nos deux pays doivent être permanents. Nous devons nous rencontrer régulièrement et c'est le but de ma visite ici », a-t-il déclaré.

Ce dernier a également dit avoir eu des entretiens avec ses frères parlementaires du

Congo dans le cadre de la diplomatie parlementaire et des groupes d'amitié entre les deux pays. « Nous sommes en train de réchauffer nos rapports parlementaires par rapport à tout ce qui est organisations parlementaires, notamment l'Union interparlementaire, l'Assemblée parlementaire de la francophonie, l'Union parlementaire africaine », a-t-il fait savoir.

Jean Jacques Koubemba



VIE DES PARTIS

Le PCT se projette vers 2022

Le bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) s'est réuni le 30 avril à Brazzaville, en session ordinaire pour fixer le cap sur les élections législatives de 2022.

Cette 4e réunion ordinaire du bureau politique du PCT s'est tenue sous l'autorité du secrétaire général du parti, Pierre Moussa. Elle a permis aux participants de plancher sur les stratégies devant permettre au parti de réaliser un bon score aux élections législatives de l'année prochaine.

« Au-delà des points adoptés parmi lesquels la réélection de notre candidat, le bureau politique a débattu aussi des élections législatives prévues l'année prochaine. Le PCT qui détient 96 députés sur les 151 sièges, tient à en avoir plus en 2022. Cela nous permettra de consolider notre majorité parlementaire », a indiqué le porte-parole du PCT, Parfait Romuald Iloki, à l'issue de la réunion.

Les trois points inscrits à l'ordre

du jour de la rencontre ont été adoptés. Il s'agit notamment du rapport d'activités du secrétariat permanent du bureau politique de janvier à avril 2021 ; de la syn-

« Nous avons examiné les actions menées par notre grand et glorieux parti, au titre des premiers mois de l'année 2021, marqués par la victoire de notre candidat. Je vous adresse mes sincères félicitations et vous exprime mes remerciements. Ces actions à mener, nous les voulons vigoureuses et exigeraient de nous plus d'abnégation, d'unité et de cohésion au regard des objectifs à atteindre »

thèse des travaux de la troisième réunion du bureau politique tenue le 26 décembre 2020. Le bureau politique a aussi entériné la déclaration relative à la réélection du président Denis Sassou N'Guesso, à la magistrature suprême.

« Nous avons examiné les actions menées par notre grand et glorieux parti, au titre des premiers mois de l'année 2021, marqués par la victoire de notre candidat. Je vous adresse mes sincères félicitations et vous exprime mes remerciements. Ces actions à mener, nous les voulons vigoureuses et exigeraient de nous plus d'abnégation, d'unité et de cohésion au regard des objectifs à atteindre », a déclaré Pierre Moussa.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Tanta

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

Une proposition de loi d'orientation du secteur agricole en cours d'élaboration

L'initiative est du député de la deuxième circonscription électorale de Gamboma, dans le département des Plateaux, Antoine Bienaimé Obam-Ondon, qui a réuni le 29 avril à Brazzaville, juristes et acteurs agricoles en atelier pour recueillir leurs contributions.

Le projet de proposition de loi d'orientation du secteur agricole en République du Congo vise à combler le vide juridique constaté dans la mise en œuvre des différentes politiques de développement agricole. Selon l'initiateur, le Congo a élaboré plusieurs plans quinquennaux et septennaux qui ont permis tant bien que mal à l'agriculture de jouer un rôle majeur dans son développement.

« Il est connu de tous que l'agriculture est l'un des piliers de développement économique du Congo. En dépit des potentialités naturelles dont regorge le pays, la production agricole demeure déficitaire. Les politiques et stratégies mises en œuvre pour le développement économique du Congo n'ont pu garantir l'essor d'une agriculture moderne véritablement commerciale », a indiqué Antoine Bienaimé Obam-Ondon dans l'exposé des motifs.

Selon lui, l'agriculture congolaise est demeurée depuis des décennies, une agriculture de subsistance pratiquée par des petits producteurs et caracté-



Les participants à l'atelier DR

risée par un faible niveau de développement des systèmes de production. « A ce stade, la contribution de l'agriculture congolaise au PIB est passée de 30% dans les années 60 à 10% à la fin de la décennie 90 et à 3,5% en 2016 », a-t-il expliqué.

Au regard des défis de la diversification de l'économie na-

tionale, à travers le développement d'un secteur hors pétrole compétitif, et face aux enjeux de la reconquête de la souveraineté alimentaire, l'agriculture est appelée, a-t-il dit, à jouer un rôle de premier plan dans la politique nationale de développement économique.

Cette proposition de loi comprend, en effet, deux articles

structurés en sept titrés. Il s'agit de la place et du rôle des acteurs ; de la souveraineté alimentaire et des risques ; des facteurs de producteur ; des productions et des marchés ; du mécanisme d'actualisation, du suivi et d'évaluation. Ce titre plonge, a-t-il exposé, sur les mécanismes de suivi, d'évaluation et d'actualisation des différents

programmes par des nouvelles structures telles que le Conseil supérieur de l'agriculture.

« La présente proposition de loi s'inscrit dans le cadre d'un processus interactif associant l'ensemble des acteurs concernés et sera progressivement complétée par d'autres législations et réglementations », a estimé le député de Gamboma II.

Représentant de la coopérative Mouteki de Dolisie, l'entrepreneur agricole Chesnet Ghomas pense que cette initiative est, à la base, à encourager. « Le député Obam ne s'est pas limité à consulter ses proches collaborateurs pour venir pondre une proposition de loi. Il a veillé à ce que les avis des uns et des autres, notamment des acteurs eux-mêmes soient pris en compte. Concernant le fond, nous pensons aujourd'hui que le secteur agricole a besoin de toutes les énergies possibles, donc il était bien urgent qu'une telle initiative soit prise et surtout nous souhaitons qu'elle aboutisse », a-t-il signifié.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Abandon

Joe Biden, le président des États-Unis, a mis à exécution sa décision de retirer progressivement, à partir du 1^{er} mai, les soldats américains d'Afghanistan. Ces derniers stationnent dans ce pays depuis 2001 quand Washington décida de partir à la traque d'Oussama Ben Laden, l'inspirateur présumé des terribles attentats du 11 septembre qui firent vaciller la première puissance mondiale. En 2011, l'ennemi public numéro 1 des États-Unis fut tué par un commando dans sa cachette d'Abbottabad (Pakistan) et son corps précipité pour de bon dans les profondeurs de l'océan Atlantique.

Sur le terrain, les Américains rejoint par leurs alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ont longtemps combattu les Talibans qu'ils venaient auparavant de chasser du pouvoir à Kaboul. Avec le retrait concomitant et complet de toutes les forces occidentales déployées dans ce pays promis pour avant la date symbolique du 11 septembre prochain,

cette guerre d'usure, comme l'Afghanistan en est coutumière, connaît une plus qu'incertaine.

En effet, au bout de vingt-ans de siège, mis à part la disparition du chef d'Al Qaeda, Oussama, la mission de débarrasser l'Afghanistan des Talibans en la démocratisant n'a pas totalement pris. Bien sûr que des efforts colossaux ont été accomplis dans ce sens. Du régime autoritaire de Naji Bula alors soutenu par l'ex-Union soviétique à celui tout aussi totalitaire des Talibans, les Afghans ont pu expérimenter la fréquentation des urnes pour élire leurs représentants au cours d'élections pluralistes.

Contesté chaque fois par les perdants mais validé par les facilitateurs occidentaux pour des raisons stratégiques évidentes, le processus électoral dans une Afghanistan peuplée de quelque 38 millions habitants (2019) a favorisé une haletante accalmie. Au fond, pour dire les choses clairement, ce pays n'a pas recouvré la quiétude depuis plusieurs décennies. Le retrait acté des troupes

étrangères a aiguisé les soifs conquérantes des Talibans.

Jamais si loin du champ de bataille, ces combattants talibans aguerris par des épreuves meurtrières attendent sans doute le départ du dernier soldat étasunien et « otanien » pour asséner le coup de grâce au régime en poste à Kaboul. Ce à quoi la population civile exposée aux violences sans fin, répond par l'angoisse et la peur. Elle se sent abandonnée par des alliés qui leur avaient promis la sécurité et le développement. Et là-dessus les mises en garde du chef de la Maison Blanche, qui appelle les Talibans à tenir leurs « engagements antiterroristes » sonnent comme un aveu de dépit.

Les Afghans pourront-ils s'asseoir autour d'une table pour dialoguer et envisager le partage du pouvoir qui leur fait tant s'entredéchirer ? C'est la question essentielle à laquelle ils seraient bien inspirés de répondre si tant est qu'ils se rendent à l'évidence que le salut pour leur pays, ils le trouveront en comptant sur eux-mêmes.

Gankama N'Siah

AGRICULTURE

Promouvoir la transformation agricole par la technologie et l'innovation

La Banque africaine de développement (Bad) et le Fonds international de développement agricole (Fida), en partenariat avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique (Fara), ont organisé les 29 et 30 avril dernier en visio-conférence un dialogue de haut niveau visant à promouvoir la transformation de l'agriculture africaine par la technologie et l'innovation.



Une vue des maraîchères à Mindouli (Pool)

Sur le thème « Nourrir l'Afrique : leadership pour intensifier les innovations réussies », cette réunion avait plusieurs objectifs à savoir : obtenir des engagements politiques au plus haut niveau des dirigeants pour parvenir à une vision commune qui consistera à mobiliser les investissements, en vue de transformer les systèmes alimentaires africains.

Selon le communiqué de presse relatif à cette rencontre, il est urgent d'accroître les investissements et d'élargir les partenariats car, en dépit des progrès réalisés de façon continue en matière de développement économique dans de nombreux pays africains, la faim est en augmentation et touche quelque 246 millions de personnes. En outre, la pandémie de la Covid-19 a mis en lumière les failles des systèmes alimentaires du continent africain déjà mis à mal par le changement climatique, les conflits et les parasites.

Signalons que cet événement a connu la participation de certains chefs d'État africains, les hauts fonctionnaires, les dirigeants des banques multilatérales de développement, les partenaires au développement, les instituts de recherche, les chefs d'entreprises, les opérateurs du secteur privé, les agences d'investissement, les universitaires, les organisations de la société civile et les experts internationaux.

Les conclusions de ce dialogue de haut niveau, encore non publiées, serviront de feuille de route à la réunion préparatoire du sommet sur les systèmes alimentaires, prévu à Rome en Italie, en juillet 2021, et au sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires qui se tiendra courant cette année.

Lopelle Mboussa Gassia

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

L'UE contribue à l'observation indépendante externe des forêts au Congo

Huit ONG membres de la Plateforme pour la gestion durable des forêts (Pgdf) ont bénéficié de l'appui financier de l'Union européenne. Objectif : mettre en œuvre le Projet d'appui à la société civile pour l'amélioration de la gouvernance forestière en République du Congo à travers le Système normalisé d'observation indépendante externe (Pasgof-Snoie Congo).



Une formation interactive des membres des organisations de la société civile/Adiac

L'aide de l'UE à l'endroit de ces huit organisations de la société civile fait suite à l'atelier de validation de la phase test de l'observation indépendante externe en matière de gouvernance forestière, par la société civile, à travers le système normalisé de qualité avec la norme ISO 9001 2015, tenu en novembre 2020.

Pour mettre en œuvre la gouvernance forestière en République du Congo à travers le Système normalisé d'observation indépendante externe (Pasgof-Snoie Congo), ces organisations ont bénéficié de l'appui technique de l'ONG Forêt et développement rural (Foder) basée au Cameroun, des ONG FERN et CIDT, respectivement basées à Bruxelles et à Londres.

A cet effet, un atelier de pla-

nification et d'évaluation des besoins dudit projet a été organisé en présentiel avec l'appui logistique du Comptoir juridique junior (CJJ), l'ONG coordonnatrice du Snoie Congo et l'appui technique de FERN et FODER.

Entre autres objectifs poursuivis par l'atelier ont consisté à identifier les priorités des organisations de la société civile et de la Pgdf en renforcement des capacités et planifier les actions de renforcement des capacités pour l'année 2021 ainsi que discuter et actualiser le plan d'action 2021 du projet.

Au terme de l'atelier plusieurs observations et recommandations ont été formulées et les prochaines étapes identifiées. Les observations et recommandations ont été axées sur quatre thématiques : les ressources

humaines, l'identification des besoins, le renforcement des capacités opérationnelles et techniques des organisations de la société civile membre du Pasgof ainsi que le décèlement des synergies dans les différents projets mis en œuvre au Congo. En définitive, le planning arrêté de priorisations des activités a relevé que les prochaines étapes de la mise en œuvre du projet devraient être orientées vers : le renforcement des capacités des membres du Pasgof sur les procédures de gestion administrative et financière, dotation en matériel d'observation indépendante (OI) et la préparation de la formation aux procédures et techniques d'observation indépendante respectant les normes de qualité à l'endroit des membres du Snoie Congo.

Fortuné Ibara

AVIS DE RÉQUALIFICATION INTERNATIONALE POUR LA FOURNITURE DE 6 VÉHICULES 4 X 4

La République du Congo et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé le 27/11/2018 une convention de financement pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Relance du secteur Agricole (PARSA).

Le financement du Projet, assuré à hauteur de 8 millions d'euros, entre dans le cadre du second contrat de désendettement et de développement (C2D) signé le 10 décembre 2014, entre la République du Congo et la République Française.

L'objectif global du projet est de renforcer la contribution de l'agriculture, à l'économie congolaise.

A ce titre, le PARSA a été conçu et sera mis en œuvre pour participer à :

-La promotion d'une agriculture familiale performante et respectueuse de l'environnement en périphérie des centres urbains ;

-la relance d'une production cacaoyère compétitive et respectueuse de l'environnement au nord Congo.

La zone d'intervention couvre les Départements de la Likouala, de la Sangha, du Niari et les villes de Brazzaville et de Pointe Noire.

Le présent Avis de Préqualification concerne la fourniture

de 6 véhicules tout-terrain neufs, destinés à la mise en œuvre du Projet sur le terrain, soit :

-6 pick-up double cabine, tout-terrain.

L'achat des véhicules sera fait en TTC.

Le détail des spécifications techniques sera précisé dans le dossier d'appel d'offres international.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche invite les sociétés Intéressées, à manifester leur intérêt pour FOURNIR lesdits véhicules.

Seuls seront éligibles. les fournisseurs agréés par les fabricants des véhicules proposés et pouvant démontrer la capacité de fournir à Brazzaville un service après-vente sérieux.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche dressera une liste de préqualification de fournisseurs, sur la base des candidatures éligibles reçues.

Les dossiers des fournisseurs doivent être déposés dans un délai de trois semaines au plus tard le 21 mai 2021 à

12h00, à l'adresse ci-dessous, sous enveloppe fermée sur laquelle il sera clairement indiqué «préqualification véhicule PARSA»

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE,

SECRETARIAT PARSA, S/C SECRETARIAT DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

Au rez-de-chaussée de l'immeuble du Palais des Verts- en Face de la Clinique Vétérinaire- Brazzaville- République du Congo- B.P: 2453

E-mail: secretariatdga@gmail.com

ambroisouloufouma@gmail.com/

bienvenuntsouanva@gmail.com

Fait à Brazzaville le, 29 avril 2021

Le Directeur de Cabinet,


Michel ELENGA
Le Directeur de Cabinet

INCLUSION FINANCIÈRE

Le Gimac appelle les banques congolaises à faciliter l'interopérabilité

Au cours d'une rencontre avec les patrons des établissements bancaires et du Trésor public, le 29 avril à Brazzaville, le Groupement interbancaire monétaire de l'Afrique centrale (Gimac) a insisté sur l'interconnexion entre les banques par la convergence carte monétaire, mobile money et transfert d'argent.

Le Gimac a sensibilisé les banques, les deux opérateurs de mobile money (Airtel et MTN) et le Trésor public congolais à la digitalisation des services financiers. En juillet 2020, l'institution lançait sous l'impulsion de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) le Gimacpay, un écosystème convergent carte, mobile et transfert d'argent.

Depuis le lancement de ces nouveaux services financiers, le Gimac compte une soixantaine d'établissements partenaires opérant dans l'interopérabilité. Les populations de la zone Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) peuvent utiliser les services financiers, afin de transférer de l'argent depuis un compte mobile vers un compte mobile d'un autre opérateur ou d'un compte bancaire et vice-versa. Elles peuvent aussi effectuer des achats de biens et de services chez des commerçants affiliés, retirer de l'argent sur les distributeurs au-



Les acteurs financiers et le Gimac

tomatiques de banques à l'aide d'un code (voucher), et peuvent recevoir des transferts internationaux dans leurs comptes mobiles ou bancaires (rémittance). Le directeur général du Gimac, Valentin Mbozo'o, a expliqué que la réunion avec les financiers congolais visait à redynamiser l'intégration du Gimac

au Congo et en consolider le réseau. Ils ont évoqué l'avancement de la migration de toutes les cartes privées, les cartes qui ne s'activent que dans des banques particulières, de pouvoir fonctionner dans toutes les banques et institutions de microfinance de la sous-région. La délégation a surtout souli-

gné la nécessité d'harmoniser les frais des services, en vue de permettre à toutes les couches sociales du pays de bénéficier des avantages de l'inclusion financière. « Il y avait aussi un volet e-gouv, la digitalisation des services publics. Le Trésor public congolais est à la croisée des chemins en matière

de digitalisation financière, en ce sens qu'il y a eu de très bonnes initiatives comme E-TAX. Mais le Trésor public de la République du Congo doit accentuer ces réformes suivant les recommandations du Conseil des ministres de l'Union monétaire de l'Afrique centrale. Ce schéma est en vigueur au Cameroun et est en train d'être suivi par la Centrafrique. Il s'agit d'intégrer tous les services de l'État dans le compte du Trésor public », a martelé Valentin Mbozo'o.

Le Gimac peut compter sur son partenaire Terrapay présent dans le pays et qui vient de lancer une nouvelle application code QR, pour faciliter l'interopérabilité des moyens de paiement au niveau national. « Terrapay est un partenaire du Gimac et l'accompagne dans l'interconnexion de tous les moyens de paiement », a laissé entendre le directeur régional Afrique centrale et de l'ouest de Terrapay, Gachlem Ngassaki.

Fiacre Kombo

SALON OSIANE

De nouveaux horizons pour le secteur numérique au Congo

La cinquième édition du Salon des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane), qui s'est achevée le 30 avril à Brazzaville, a permis d'en savoir davantage sur les progrès réalisés en République du Congo, les partenariats spécifiques, ainsi que les besoins des acteurs du numérique en matière de financement.

L'édition 2021 du salon Osiane a été marquée par une forte participation des startups congolaises et africaines, des partenaires au développement et des experts du secteur numérique. Durant les quatre journées, le salon a accueilli pas moins de 5 mille visiteurs en présentiel et environ 300 mille inscriptions en ligne, ainsi que 28 expositions dont 5 étals virtuels.

En ce qui concerne l'organisation, au total quatorze ateliers spécifiques, quatre tables rondes autour des thématiques liées à la valorisation des compétences digitales et au financement innovant, six formations et deux conférences réunissant les acteurs clés ont marqué ce grand rassemblement dédié à la digitalisation de l'économie.

Des espaces ouverts à cet effet ont permis aux startups, selon la coordonnatrice du salon, Rose Marie Ovaga, de se valoriser, de dévoiler leurs inventions et d'aller à la conquête de nouveaux marchés régionaux. C'est aussi



Les organisateurs du salon honorés Adiac

sidimbazi. L'avis de l'initiateur du salon Osiane, Luc Missidimbazi, qui a salué la forte participation des fournisseurs d'internet et des acteurs financiers. « La transformation digitale implique la participation de tous les acteurs, avec la convergence des services financiers, téléphoniques, internet, télé-

vision (...) Nous devons rentrer dans la transformation numérique de nos activités. Que l'internet s'améliore, les services se développent et que la politique publique se mette en place, à la lumière des demandes exprimées au cours de ce salon des technologies », a lancé Luc Mis-

sidimbazi.

Comme les autres pays de la sous-région Afrique centrale, la République du Congo peut compter sur ses principaux partenaires, à savoir la Banque mondiale, l'Agence française de développement et la Banque européenne d'investissement (BEI). Ils ont réitéré leur volonté d'ac-

compagner le pays dans sa transformation digitale, à travers l'appui à la formation des futurs entrepreneurs, la réforme institutionnelle et les financements innovants. Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, s'est dit satisfait de l'apport des partenaires, par exemple, l'enveloppe de 65 millions d'euros, environ 42,5 milliards FCFA, que la BEI a apportée pour soutenir la transformation digitale au Congo et dans la sous-région.

Une enveloppe de 400 mille euros, soit plus de 261 millions FCFA, a été dédiée au projet d'assistance technique pour permettre la réalisation des études de faisabilité approfondies afin de déterminer les meilleurs moyens de moderniser les connexions numériques nationales et internationales. Léon Juste Ibombo en appelle à la consolidation de ces partenariats, afin de pouvoir assurer la diversification de l'économie nationale.

F.K.

DISPARITION

Hommage de la communauté scientifique à Charles Gombé Mbalawa

Le professeur Charles Gombé Mbalawa a été porté en terre, le 30 avril, au cimetière du Centre-ville, après un dernier hommage rendu au Palais des congrès, et une messe de requiem en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a pris part à cette cérémonie, ainsi que des personnalités de la communauté scientifique, des membres de la famille biologique de l'illustre disparu, des étudiants, des amis et connaissances.

Dans l'hommage académique, le Dr Judith Sondé Malanda, maître de conférences agrégée de cancérologie, a rappelé que le professeur Charles Gombé Mbalawa est décédé, le 20 avril, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. Un établissement hospitalier où l'histoire de l'oncologie médicale en Afrique noire a débuté avec lui, par la création, le 5 décembre 1981, au sein de l'hôpital général de Brazzaville, du service de cancérologie et radiothérapie avec pour missions de prendre en charge les malades atteints de cancer, rassembler l'information pour la mise en place d'actions préventives, former des praticiens et développer la recherche active.

Le travail a été rendu possible, a-t-elle indiqué, grâce à la détermination, au courage, au savoir-faire et à la dévotion de Charles Gombé Mbalawa pour l'humanité en général et la population congo-



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua s'inclinant devant la dépouille de Charles Gombé Mbalawa/Adiac

laise en particulier. « Nous te sommes très reconnaissants. Vous avez transformé nos rêves en brisant le mythe du cancer en Afrique, en nous offrant la possibilité de venir auprès de vous pour apprendre ce métier de cancérologue que vous avez si bien transmis. Que de souvenirs heureux passés auprès de vous dans ce processus d'apprentissage », a dit Judith Sondé Malanda.

Plusieurs témoignages ont été faits en hommage à l'illustre disparu. Pour Assori Itoua Ngaporo, professeur émérite de l'Université Marien Ngouabi, la mort de Charles Gombé Mbalawa est une occasion de valoriser sa figure, de la rendre présente dans la mémoire de tous ceux qui sont encore en vie, et dans celle des institutions académiques, à savoir, l'Université Marien N'Gouabi, le CHU de Brazzaville et les instituts de recherche.

« Le professeur Charles Gombé Mbalawa est entré dans notre histoire nationale parce qu'il le mérite, parce qu'il fait honneur au Congo, parce qu'il incarne la science et le progrès : à l'Université Marien-N'Gouabi, au CHU de Brazzaville, pour ne pas dire à la science. Je propose aux autorités nationales de l'inscrire sur une liste nationale... », a-t-il poursuivi, proposant entre autres, l'érection d'un buste à la mémoire du

disparu, l'attribution de son nom à un hôpital, à un amphithéâtre, à une bibliothèque, à une salle de conseil, ou à une salle de thèse.

Professeur titulaire en Cancérologie, Charles Gombé Mbalawa s'est illustré durant sa vie, dans le domaine scientifique. Rappelons qu'il a été recteur honoraire de l'Université Marien-Ngouabi, et ancien membre et expert de la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES (CED). En juin 2020, il est président du jury du prix Macky Sall pour la recherche, première édition. Charles Gombé Mbalawa avait également été élu président de l'Alliance des Ligues francophones et méditerranéennes pour la lutte contre le cancer (ALIAM).

Il a assumé plusieurs fonctions académiques et administratives. La liste de ses œuvres dans la lutte contre le cancer n'est pas exhaustive. Le bilan de ses cycles de spécialisation est de vingt cancérologues médicaux, au niveau africain, et un oncologue radiothérapeute.

Le professeur Charles Gombé Mbalawa qui s'est éteint à l'âge de 71 ans des suites d'une maladie, laisse une veuve et cinq enfants.

Yvette Reine Nzaba



Catholic Relief Services – Programme de la République du Congo
Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tel.:00242 04 058 45 09

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'une organisation de la Société Civile Sous Réciendaire (SR) pour la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial pour la lutte contre le Paludisme et le renforcement du système de santé en République du Congo.

Relance Zone 1 : Brazzaville, Plateaux, Pool, Lekoumou.

Depuis 2018, la République du Congo bénéficie de l'appui financier du Fonds Mondial. Cet appui continue avec l'approbation de la note conceptuelle soumise par le Congo couvrant la période de Janvier 2021 à Décembre 2023. Catholic Relief Services (CRS) a été retenue comme Principal Réciendaire (PR) par le Comité de Coordination National des subventions du Fonds mondial (CCN) pour la mise en œuvre de la nouvelle subvention Paludisme. L'objectif de la subvention est de réduire la morbidité et mortalité liées au paludisme à travers des interventions dans les domaines suivants :

-La prise en charge des cas

-La distribution de MILDA en routine et en campagne

-La prévention du paludisme chez la femme enceinte à travers le Traitement Préventif Intermittent (TPI),

-Le renforcement du système de santé à travers l'appui au système d'information sanitaire et à la santé communautaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention, CRS souhaite recruter une organisation de la Société Civile comme sous-réciendaire et partenaire de mise en œuvre, dans la zone d'intervention selon la répartition départementale suivante :

Zone 1 : Brazzaville, Plateaux, Pool, Lekoumou

Le formulaire de soumission des candidatures ainsi que les termes de référence détaillés de la présente manifestation d'intérêt peuvent être retirés gratuitement au Bureau de CRS près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, ou par email à Monsieur le Représentant Résident de

CRS/RoC, email : bidcg@crs.org

Pour chaque soumission, les cinq lots de documents listés incluant le formulaire de soumission des candidatures et ses annexes, ainsi que les pièces administratives doivent parvenir à CRS sous pli fermé dans une seule enveloppe contenant cinq autres enveloppes (soit une enveloppe par lot) avec la mention « Manifestation d'intérêt SR, NFM 3 », au secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique au plus tard le 30 Avril 2021 à 12h00. L'ouverture des plis se fera lors d'un atelier de sélection la semaine du 3 Mai 2021 par le panel de sélection.

Les candidats ayant besoin de clarifications sur les termes de référence peuvent envoyer leurs questions à l'adresse suivante au plus tard le 25 Avril 2021 : bidcg@crs.org en indiquant dans la ligne objet : « Manifestation d'intérêt SR, NFM3 ».

FÊTE DU 1^{er} MAI

Les travailleurs renouvellent leurs revendications

La cérémonie officielle de célébration de la fête du travail s'est déroulée le 1^{er} mai au Palais des congrès de Brazzaville, en présence du vice-Premier ministre en charge du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa. Une occasion pour les centrales syndicales les plus représentatives de présenter au gouvernement les préoccupations majeures des travailleurs congolais.

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération syndicale congolaise (CSC) et la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac) ont interpellé le gouvernement sur le paiement des arriérés de pension des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et des arriérés de salaires des établissements à budget de transfert. Elles recommandent aussi l'apurement des droits des ex-travailleurs des entreprises liquidées, de même que la prise en charge des dossiers par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) des retraités de l'ex-ONPT et des autres sociétés étatiques concernées.

Selon ces trois centrales syndicales, le gouvernement devrait instaurer un véritable dialogue social à travers le respect de la périodicité ; réviser la grille indiciaire des salaires de la fonction publique. Elles suggèrent l'harmonisation du montant des allocations familiales ; la mise en



Le vice-Premier ministre en charge du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa place d'un conseil d'administration de la CRF ; le versement des cotisations sociales par les employeurs et l'Etat employeur aux caisses de sécurité sociale ; la construction d'une bourse de travail. Les autres préoccupations portent

sur la création d'un fonds national pour la protection sociale ; le soutien financier par le gouvernement aux entreprises en difficultés du fait de la pandémie de Covid-19 ; la dissolution et la réorganisation de la commission de litiges dans sa forme

actuelle ; l'élargissement de la sécurité sociale dans le secteur informel. « Au travers de la mise en œuvre de ces préoccupations, nous osons croire que la prospérité partagée remplacera la pauvreté, la démocratie sera renforcée et la société pourra s'épanouir en s'appuyant sur une économie saine. Ne pas suivre cette voie est suicidaire pour la nation », ont-elles souligné dans une déclaration conjointe rendue publique par le secrétaire général de la Cosylac, Jean Bernard Malouka.

Les centrales syndicales ont, par ailleurs, exhorté le gouvernement à poursuivre le processus devant conduire à la ratification de cinq conventions internationales du travail. Il s'agit, entre autres, des conventions sur la réparation des accidents de travail et sur les maladies professionnelles de 1925 ; la convention sur les relations de travail dans la fonction publique de 1978 ; la convention sur la réadaptation professionnelle de l'emploi des personnes handicapées de 1983.

« Les centrales syndicales restent convaincues que le dialogue social demeure l'une des vertus cardinales du vivre ensemble. Ce 1^{er} mai, nous donne encore une occasion de faire entendre notre voix et de parler pour les ans, pour la paix, les droits, la durabilité, la justice économique et sociale... La conquête sociale

n'a pas de prix, nous devons poursuivre notre lutte en combattant avec la même énergie dans la solidarité et l'unité d'action... », a poursuivi Jean Bernard Malouka.

Placé sur le thème : « Création d'emplois et nouveau contrat social », la 135^e fête du 1^{er} mai a été également une occasion pour les syndicalistes d'attirer l'attention des gouvernants sur la création des emplois, « un objectif central pour assurer la reprise et renforcer la résilience ». « Le plein emploi doit demeurer une priorité et placer l'humain au centre de toutes préoccupations... Mais cela nécessite en particulier d'accroître l'investissement public ; d'investir dans le secteur public... ».

Présidant la cérémonie, le vice-Premier ministre chargé de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, du Travail et de la Sécurité sociale a assuré les travailleurs que leurs doléances seront au cœur du grand chantier qui s'exécutera au cours des cinq prochaines années. « ... Il n'y a que dans une parfaite unité d'action, dans une mutualisation des efforts, dans la dynamique du dialogue social permanent que le gouvernement et l'ensemble des travailleurs relèveront les nombreux défis qui nous attendent au cours du quinquennat qui vient de commencer », a rassuré Firmin Ayessa.

Parfait Wilfried Douniama

La CSTC plaide pour la prise en compte des revendications des travailleurs

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) a lancé le 1^{er} mai à Brazzaville, un appel aux pouvoirs publics de trouver des solutions aux diverses difficultés auxquelles font face les travailleurs congolais.



Le carré des hommes de santé de Makélékélé au mini défilé Adiac

La CSTC a mobilisé, dans le cadre de la fête des travailleurs, des centaines des agents de l'Etat, des entreprises privées et paraétatiques afin de célébrer en synergie cette journée.

Venus de divers horizons, les travailleurs ont participé au mini défilé organisé pour la circonstance. Sous une fine pluie qui arrosait la place de la gare où s'est déroulée la cérémonie, les agents de l'Etat et du secteur privé ont marqué leur attachement au travail et dénoncé des « tracasseries quotidiennes ».

Dans son mot de circonstance, le président de la CSTC, Elault Bello Bellard, a déclaré que cette centrale syndicale était engagée sur

une voie conduisant au mieux-être des travailleurs congolais à travers la concertation, le dialogue, le consensus. Il a signalé que sur la table de négociations avec le gouvernement, plusieurs dossiers attendent encore d'être résolus. « ... Il s'agit de la question sur le dysfonctionnement de la grille des salaires actuelle, de la publication du texte portant relèvement du minimum salarial de la fonction publique, du traitement de façon diligente des dossiers des retraités afin d'aboutir au paiement de leur pension à la date échue, de la situation des droits sociaux des entreprises liquidées ou en cours de liqui-

dation, de la prise en charge des sinistrés de 1997 et 2012 », a expliqué Elault Bello Bellard. Il a par la même occasion déploré la situation qui prévaut dans le secteur du pétrole où les cotisations sociales des sociétés de la sous-traitance et de prestations de service ne sont pas régulières. Concernant les licenciements massifs des travailleurs ayant fait l'objet d'annulation de décisions de la commission de litiges par l'administration du travail et pour lesquels certains employeurs refusent la réintégration, il revient aux intéressés de poursuivre leur action devant les juridictions compétentes.

Rude Ngoma

Le FONEA déterminé à former le maximum de jeunes

A l'occasion de la fête des travailleurs célébrée le 1^{er} mai, le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) a réitéré son engagement d'offrir à la jeunesse congolaise des formations professionnelles de qualité.

Les travailleurs du FONEA se sont réunis au sein de la Confédération syndicale congolaise (CSC) et la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC). Comme des agents d'autres structures publiques, les travailleurs du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage ont célébré la fête des travailleurs avec faste.

A l'occasion, ils ont suivi un exposé retraçant l'historique de la fête du 1^{er} mai, née en 1886 à Chicago aux Etats-Unis d'Amérique, des suites d'une revendication populaire des travailleurs.

Les agents du FONEA se sont, à cet effet, souvenus des missions professionnelles qui leur sont assignées, portant essentiellement sur la formation des jeunes en vue d'assurer leur employabilité. « Le FONEA a été créé à l'issue de la dissolution de l'Onemo. Il s'occupe de la formation des jeunes et a pour mission de former les jeunes dans divers métiers afin de garantir l'employabilité. Bien qu'à peine créée, notre structure est déjà pré-

sente sur le terrain et a déjà organisé diverses formations au profit des jeunes », a indiqué Timothé Labimebou, secrétaire général de la CSTC.

Le syndicaliste a renchéri qu'en dépit du fait qu'il vient d'être créé, le FONEA a su marquer ses premiers pas pour avoir initié à ce jour, malgré tout, des formations professionnelles au profit des jeunes.

Au plan administratif, a-t-il ajouté, les travailleurs relevant de cette direction restent soudés et entretiennent un dialogue permanent avec sa hiérarchie en vue de promouvoir le climat de paix au sein de la structure. Une sérénité qui permettra au personnel de relever les défis de formation des jeunes mais aussi de donner des réponses adéquates aux problèmes de promotion et d'avancement des travailleurs.

Le FONEA que dirige Patrick Robert Ntsibat et l'Agence congolaise pour l'emploi ont été créés en 2019, à la suite de la dissolution de l'ex-Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre.

Firmin Oyé

La loi des finances 2021 institue le Guichet Unique de Paiement



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

✓ C'EST QUOI LE GUP ?
Le Guichet Unique de Paiement (GUP) est une plateforme mise en place par le Ministère des finances et du budget, et opéré par la Banque Postale du Congo (BPC), pour encaisser les recettes de l'État.

✓ QUI EST CONCERNÉ ?
Tous les usagers de la Direction générale des impôts et des domaines, et ceux de la Direction générale des douanes et des droits indirects, qui veulent régler par espèces ou par chèque, devront désormais se rendre dans les points GUP pour effectuer le paiement de leurs impôts, taxes, redevances, droits et droits douaniers. Pour ceux qui utilisent le paiement en ligne, aucun changement.

✓ OÙ SE TROUVENT LES POINTS GUP ?
Les points GUP se trouvent au niveau des hôtels des impôts, des bureaux de douane et des agences de la Banque Postale.

✓ COMMENT EFFECTUER UN PAIEMENT ?

Le paiement au GUP peut s'effectuer de différentes manières, on distingue 4 cas de figure :



01 Cas de figure : (Usager des impôts)
Mode de déclaration : en ligne
Mode de paiement : visa, mobile money, virement



02 Cas de figure : (Usager des impôts)
Mode de déclaration : en ligne
Mode de paiement : espèces, chèque



03 Cas de figure : (Usager des impôts)
Mode de déclaration : sur place
Mode de paiement : espèces, chèque ou virement



04 Cas de figure : (Usager de la douane)
Mode de déclaration : sur place
Mode de paiement : espèces, chèque ou virement

Payer tous vos impôts, redevances, droits et taxes sur le compte N°

30019-10001-10819790002-75

Payer vos droits et taxes de douane sur le compte N°

30019-10001-10635990000-89

PHOTOGRAPHIE

Une exposition sur les archives familiales à découvrir dès le 21 mai

Dans la vision de sauvegarder et valoriser le patrimoine mémoriel du Congo, le centre culturel Zola réceptionne jusqu'au 7 mai les photos d'archives personnelles et familiales de toutes les personnes intéressées à participer à l'exposition « Portraits du Congo ».

« Portraits du Congo : 100 ans de mémoires photographiques », une grande exposition nationale qui se tiendra du 12 mai au 12 juin à Brazzaville. Ce projet est initié par le centre culturel Zola et le centre national des archives et de la documentation, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts, l'Institut français du Congo et la maison des archives nationales. L'appel à participation à l'exposition est ouvert à tous les Congolais résidant actuellement au Congo, à ceux de la diaspora et même aux citoyens

venus d'ailleurs et ayant vécu dans le pays. A en croire le cinéaste congolais et commissaire de cette exposition, Hassim Tall Boukambou, les photographies acceptées dans le cadre de ce projet sont principalement celles d'archives datant de 100 ans. « Un grand merci aux personnes qui nous ont déjà fait parvenir des photos uniques. Quatre-cent photos déjà collectées à ce jour », a-t-il révélé.

Par ailleurs, précise-t-il, « chaque postulant peut déposer ses documents en version physique ou par mail à l'adresse, maisonarchivescongo@gmail.com. Les images doivent s'accompagner de la date à laquelle chaque photo a été prise, le ou les prénoms des personnes apparaissant sur l'image ainsi que l'histoire à laquelle se rattache chaque photo ».

Pour quelques internautes sur la toile, ce projet est

PORTRAITS DU CONGO 100 ANS DE MEMOIRE PHOTOGRAPHIQUE

EXPO PHOTO du 12 MAI au 12 JUIN 2021



une bonne idée car elle permet non seulement de remettre en lumière le vécu de plusieurs congolais durant la vieille époque, mais surtout de permettre à la jeune génération de plonger dans le Congo des années 1990 et de partager divers souvenirs. Ceci à travers le style vestimentaire, la gastronomie, la coiffure, les moyens de déplacement, le paysage du pays, les liens communautaires, les mœurs, les faits marquants de l'histoire du Congo, etc. En cela, l'exposition se veut un pont entre le passé et la société congolaise de nos jours.

Place de la liberté, rond-point de la poste, place de la République, square de Gaulle et le centre culturel Zola sont les différents lieux retenus pour abriter cette exposition sur la protection et la promotion du patrimoine historique de la société congolaise.

Merveille Atipo



Invitation

LES ATELIERS SAHM
ont le plaisir de vous convier au vernissage de l'exposition des oeuvres de l'artiste plasticienne Sarah Paul

L'artiste nous présente des peintures, des photographies et des installations de maquillage à l'issue de sa résidence de création aux ATELIERS SAHM.

04
MAI
2021 16H

EXPOSITION VISIBLE DU 04 MAI AU 04 JUILLET 2021

Aux ATELIERS SAHM
168-170, Alexandry Street / Mpissa-Bacongo
(+242) 06 487 67 96 ateliersahm@gmail.com















NOUVEAU TRONÇON POINTE-NOIRE - QUESO

La 1^{ère} ligne Directe qui rapproche le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33/ 06 587 44 60
contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com






GRILLE TARIFAIRE
POINTE-NOIRE - QUESO

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSA	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			QUESO	30.000	27.000

Venez comme jamais
www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com
06 587 44 60 / 05 728 88 33

MINISTÈRE DE LA SANTE,
DE LA POPULATION,
DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION, DE LA FEMME
AU DÉVELOPPEMENT



USI
UNITÉ DE SANTÉ INTERNATIONALE

CHUM
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Renégociation du mandat d'appui à la gestion du CHU de Brazzaville.

Le 16 avril 2019, le Gouvernement de la République du Congo a signé avec le Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) un contrat de prestation de service de trois ans visant l'amélioration de la gouvernance et de l'offre de soins et services du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville (CHU-B). L'opérateur technique de ce mandat d'appui à la gestion du CHU est l'Unité de Santé Internationale (USI) du CHUM.

Deux principaux résultats sont visés par le projet :

- Une culture de gestion basée sur la performance est appliquée pour toutes les opérations cliniques, techniques, administratives, financières et comptables. Ce résultat relève du mandat d'appui à la gestion du CHU-B par l'USI/CHUM ;
- Le CHU-B dispose d'un plateau technique répondant aux normes et standards internationaux de façon à offrir des soins spécialisés de qualité et de niveau tertiaire et réaliser les travaux de recherche clinique. Ce résultat relève de la mobilisation du financement de la BDEAC et de l'AFD.

La mise en œuvre de ce mandat d'appui à la gestion du CHU-B se poursuit, nonobstant les effets ralentisseurs de la contraction de l'économie congolaise et de la pandémie à Coronavirus (Covid-19).

Ainsi, afin de mieux garantir l'atteinte de résultats réalistes, les deux parties conviennent de renégocier afin de procéder aux ajustements nécessaires : ces négociations porteront sur les priorités à revoir d'une part, et sur le début prochain des travaux d'assainissement, d'adduction d'eau, de réhabilitation des bâtiments et du plateau technique d'autre part.

Fait à Brazzaville, le 30 avril 2021

Sources :
Directeur général des soins et services de santé – Pr Henri Germain MONABEKA
Directeur général du CHU de Brazzaville – Dr Denis Bernard RAICHE



La famille Mimbi et les anciens collègues de travail (Conseimo S.I. Architecture) annoncent aux parents, amis et connaissance que le programme des obsèques de leur fils, neveu et frère, Alain Patrick Matondo, décédé le 25 avril 2021 à Brazzaville se présente comme suit :
 Mercredi 5 mai 2021
 9h30 : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;
 10h-13h00 : recueillement sur place ;
 14h00 : départ pour le cimetière Loukanga ;
 16h00 : retour au lieu de la veillée Madibou arrêt Faubourg première ruelle (école la Grâce) avant le marché ;
 17h00 : fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM

1 mai 2020 – 1 mai 2021
 Voici une année que disparaissait notre fils, neveu et frère Mangoli Dende Gilles Charly Christ.
 Une année de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire. En ce jour de triste anniversaire de ta disparition, nous ta famille, tes amis et connaissances, gardons de toi l'amour du prochain et la générosité.
 Ainsi, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour toi. Que ton âme repose en paix.
 Les messes seront dites à cette occasion, le dimanche 09 mai 2021
 -Saint Jules de Makabandilou 7h 15
 -Basilique Sainte Anne 6h30
 -Cathédrale Sacrée Cœur 7h 15.



Lopelle Mboussa Gassia, journaliste aux « Dépêches de Brazzaville », Akiana Daniel et Rigobert Mban Loumpele, en France, Jacques Gambou à Brazzaville, Dr Florent Mongo à Pointe-Noire, Geneviève Galifourou à Ngakiele, la famille Eta, les descendants d'Okouo Ngandzien ainsi que tous les ressortissants du district de Ndaba et Gamboma, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu et frère, le nommé Nguie Louis, agent du ministère de la Santé en service aux grandes endémies à Brazzaville, survenu le 24 avril 2021 au CHU, des suites de maladie.
 La veillée mortuaire se tient au domicile familial, situé au numéro 24 de la rue Kintsélé à Talangaï (non loin du marché de l'intendance).
 La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

**UNE ADRESSE E-MAIL
 POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
 PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



EDUCATION

Les conditions d'apprentissage améliorées au CEG de Lisanga

Le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a remis le 30 avril le bâtiment du CEG de Lisanga, à l'île Mbamou, réhabilité à plus de 55 millions de francs CFA.

« Je vous invite à faire bon usage de ce bâtiment », a lancé Dieudonné Bantsimba, avant de demander aux autorités locales d'entreprendre les actions communautaires aux fins d'entretenir l'ouvrage.

La remise du bâtiment a eu lieu en présence des autorités administratives, des notabilités et des membres de la force publique. Hormis les travaux de réfection, le CEG de Lisanga a également été doté de deux cents tables bancs par le conseil départemental.

Le secrétaire général du district de l'île Mbamou, Baurice Libali, a estimé que l'acte du conseil restera à jamais gravé dans la mémoire des habitants de la contrée regroupant une vingtaine de villages et peuplée de 15235 habitants.

« Ce bâtiment va permettre de former les jeunes de l'île Mbamou et d'ailleurs qui



Une vue du bâtiment du CEG de Lisanga/Adiac

viendront suivre les cours dans de bonnes conditions », a-t-il renchéri.

Pour sa part, le directeur du CEG de Lisanga, Remy Durnel Eyalo, a salué l'acte posé par le maire de Brazzaville et « souhaité que le bâtiment soit accompagné d'un bloc administratif et de logements des ensei-

gnants ». L'île Mbamou qui n'est accessible que par voie fluviale offre des conditions favorables au développement des activités agropastorales et touristiques. Ses habitants sont composés en majorité de jeunes et vivent de la pêche et de l'agriculture.

S'adressant au président du conseil départemental et

municipal de Brazzaville, les élèves du CEG de Lisanga ont signifié : « Vous nous avez dotés un bon cadre pour étudier. Nous allons nous employer à l'utiliser à bon escient ».

Doté de quatre salles de classe, le bâtiment du collège de Lisanga a été inauguré en 2008 par l'ancienne ministre

de l'Enseignement primaire et secondaire Rosalie Kama Niamayoua. L'ouvrage a commencé à se dégrader à partir de 2012 faute d'entretien adéquat. Lors d'une visite de contact l'année dernière, le maire de Brazzaville avait promis de réhabiliter la structure scolaire.

Créée en 2011, la sous-préfecture de l'île Mbamou est sous l'autorité du conseil départemental et municipal de Brazzaville. En dehors de l'édifice scolaire, le conseil départemental est en train d'y construire des forages d'eau potable pour épargner les populations des maladies hydriques.

Dans la même optique, il est prévu l'électrification de la localité au moyen des panneaux solaires, le développement de l'agriculture urbaine, ainsi que d'autres projets.

Christian Brice Elion

FESTIVAL DES ABOLITIONS

Un rendez-vous de la mémoire ancestrale

Le Festival des abolitions réunit les artistes de tous genres, présentant leurs visions de l'esclavage. La neuvième édition se déroulera en virtuel, du 6 au 29 mai, à Paris, autour d'une exposition, des rencontres-débats, concerts, projections, danse et théâtre.

Organisé en partenariat avec le 100 ecs, ce festival est un rendez-vous culturel et d'échange, un devoir de mémoire aux ancêtres. Cette édition se déroulera sur internet avec les soirées en live sur Facebook live et une programmation alléchante.

La cérémonie d'inauguration aura lieu le 6 mai. Elle s'ouvrira par la lecture des œuvres poétiques de Christian Présent. En visio-conférence, Anouk Bertaux, historienne de l'art, abordera le thème : Humains : quand les arts nous révèlent les humanités et les déshumanisations à travers le temps.

Lors du rendez-vous des écrivains noirs, qui se tiendra le 11 mai, Régine Chardon présentera son ouvrage intitulé « 1714 ». Quant à Olivier Ollon, il édifiera le public sur ses diverses publications pendant que Matthieu Gama, depuis la Martinique, parlera de son essai « Le jour où les Antilles feront peuple ».

La soirée du 12 mai, Mathieu Méranville découvrira au public son livre « Noirs et préjugés » avec Serge Bilé et Blaise Mendjiwa pour son film « Le monde racisé du cinéma français ». Le 18 mai sera réservé au Festival les couleurs du court. Serge Diantantu planchera, le 20 mai, sur Simon Kimbangu et Romain Ganer.

Le 25 mai sera consacré à la présentation des marrons et du marronnage. « En quête de notre histoire » sera développé, le 27 mai. Juliette Smeralda abordera ses travaux sur « le corps Noir » ; le réalisateur David Pierre Fila parlera de son film « Sur les chemins de la Rumba » et Joseph Ndwanaye présentera son nouveau roman « En quête de nos ancêtres »

L'exposition en ligne « Kris d'Afrikantilles » dans la série « Devoir de mémoire » se tiendra du 6 au 29 mai.

En rappel, le Festival des abolitions réunit tous les deux ans des artistes, des chercheurs, des politiques, des philosophes sur les thématiques de l'esclavage, des abolitions et des réconciliations.

Rosalie Bindika

THÉÂTRE

«Le Zulu» de Tchicaya U Tam' si revient sur scène

Le retour sur les planches ponténégrines de cette pièce de théâtre emblématique a été rendu possible par l'Espace culturel Yaro qui a réuni des artistes de la place autour d'elle. Trois représentations sont prévues dont la grande première qui aura lieu, le 29 avril, chez Raphaël situé dans le 1er arrondissement Emery-Pratrice-Lumumba, non loin du rond-point ex-Bata.

Comme l'artiste, l'écrivain ne meurt pas. Tchicaya U Tam'si, considéré comme l'un des grands écrivains congolais et africains renaît de ses cendres avec cette production de l'Espace Culturel Yaro. Mise en scène par Pierre Claver Mabiala, la pièce de théâtre «Le Zulu» sera servie sur scène par des artistes de talent, notamment Tamane Goma, Marène Missengué, Isma Yengo, Chandra Moranga, Serge Tchibinda, Royale Mianghakanda, Nadège Poaty et Yvan Tchombo, avec Barnabé Beti Loemba à la régie lumière assisté d'Aimé Mavoungou, le tout accompagné d'une musique créé par Guy Narcisse Goma.

Né le 25 août 1931 à Mpili au Congo Brazzaville, Tchicaya U Tam'si (de son vrai nom Gérard-Félix Tchicaya) est décédé à Bazancourt (Oise) en France le 22 avril 1988, laissant derrière lui une œuvre abondante (poésie, roman, théâtre...). L'écrivain est parfois jugé hermétique, un avis que Pierre Claver Mabiala, qui est aussi le directeur de l'Espace Culturel Yaro, ne partage pas. Pour lui, «il faut connaître l'univers de l'auteur pour comprendre qu'il n'est pas hermétique».

L'œuvre de Tchicaya U Tam'Si «Le Zulu suivi de Vwène Le Fondateur» est paru en 1977 aux éditions Nubia. Evoquant l'histoire de la pièce «Le Zulu» (un des textes classiques de la dramaturgie congolaise) qui parle du grand chef Chaka, Pierre Claver Mabiala a résumé : «Puissante et fragile sta-



ture, Chaka est naïf et sanguinaire comme ceux qui veillent pendant que d'autres dorment (...) quand la mission divine dont il croit inventer domine sa pensée profonde et l'écarte du reste des hommes». Et pour ce qui est du choix de cette pièce », il a expliqué avoir été motivé par les thématiques abordées, notamment la gestion des pouvoirs et ses dérives. «Voilà un exemple de dérives autoritaires, basées sur des considérations irrationnelles, qui doivent nous interpeller en Afrique d'aujourd'hui car la force du théâtre, c'est le renouvellement presque naturel des sujets pensés, imaginés ou constatés à une époque très lointaine mais qui restent d'actualité», a-t-il estimé.

Pour monter le spectacle et obtenir le résultat espéré, le metteur en scène s'est entouré d'une équipe

dynamique. : «J'ai voulu travailler avec une grande équipe, sur un sujet aussi sensible et parfois difficile à aborder. C'est cette envie de partager cette vision des choses avec des comédiens, techniciens, régisseurs sons, scénographes et autres, car ensemble il nous faut faire passer le message, les messages à un public, à des publics. C'est l'envie de rendre un texte, dont on pense hermétique, fluide à travers le jeu des acteurs, les compositions scénographiques et d'autres moyens qui viennent embellir le spectacle, comme la musique, le bruitage», a-t-il confié. Notons qu'outre Chez Raphaël où aura lieu la grande première, «Le Zulu» est programmé le 6 mai à l'Espace Culturel Yaro où il sera repris en juin puis en juillet lors du festival international N'sangu Ndji-Ndji

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sicou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

KINSHASA BOPETO

Une brigade verte sera déployée à travers la capitale congolaise

L'équipe, dotée des compétences d'officiers de police judiciaires, aura comme mission de faire respecter les décisions de l'autorité urbaine en matières de salubrité.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, fait de la salubrité de la capitale congolaise et de la protection de l'environnement son cheval de bataille. La lutte contre l'utilisation du sachet plastique, dont les effets néfastes sur l'environnement en sont plus à démontrer, est parmi les axes de l'opération Kin Bopeto qui constitue un large programme dans le cadre de l'assainissement et de la protection de l'environnement.

Dans cette lutte contre l'utilisation du sachet plastique, l'autorité urbaine a notamment interdit sur toute l'étendue de la ville-province la vente d'eau en sachet. Et des mesures ont été communiquées aux autorités municipales en vue de l'application de cette décision. De son côté, le gouverneur Gentiny Ngobila, lui-même, n'a pas baissé les bras.

Au courant de la semaine qui venait de se terminer, l'autori-



Le gouverneur Gentiny Ngobila, lors du lancement de Kin Bopeto. R.O

té urbaine a personnellement mis la main sur un sujet congolais, propriétaire d'une entreprise de commercialisation de l'eau en emballage plastique appelé communément « eau

pure ». C'est dans l'enceinte d'une concession appartenant à une entreprise chinoise de construction que ce récalcitrant a installé ses machines pour le conditionnement de l'eau dans

des emballages plastiques et cela dans des conditions inappropriées et dépourvues de toute règle d'hygiène.

L'autorité urbaine a décidé que ce hors-la-loi soit mis à la dis-

position des services judiciaires pour avoir été en désaccord avec la note circulaire portant rappel du décret relatif à l'interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la vente d'eau en sachet plastique.

Présente lors de cette rafle, la commissaire générale chargée de l'Environnement, Laetitia Bena Kabamba, a rappelé la détermination du gouvernement provincial à mettre fin à l'utilisation de ces emballages plastiques qui sont à l'origine de la dégradation de l'environnement, de bouchage des caniveaux et des inondations dans la capitale. Elle a, à cette occasion, indiqué qu'une brigade verte dotée des compétences d'officiers de police judiciaire sera déployée à travers la ville-capitale afin de faire respecter les décisions de l'autorité urbaine notamment en matières de la protection de l'environnement et de l'assainissement.

Lucien Dianzenza

DÉFENSE ET SÉCURITÉ/COVID-19

L'Afrique a enregistré la plus forte augmentation des dépenses militaires en 2020

La récession n'a pas calmé les ardeurs des pays africains en matière de dépenses militaires. Alors que le monde entier connaît une montée de la pandémie de Covid-19 et une récession durable, l'Afrique connaît une augmentation des dépenses militaires pour garantir sa sécurité.

Le continent a consacré plus de 43 milliards dollars à l'achat d'armements en 2020, contre 40,9 milliards de dollars en 2019, selon le récent rapport sur les dépenses militaires mondiales de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri). L'Afrique est la région qui a enregistré la plus forte augmentation des dépenses militaires en 2020, devant l'Europe (+4,13%), les Amériques (+3,2%), l'Asie et l'Océanie (+2,5%). Dans le classement africain, c'est l'Afrique du Nord qui a dépensé le plus en achat d'armements (24,6 milliards de dollars en 2020 contre 23,1 milliards de dollars en 2019), suivie de l'Afrique subsaharienne (18,4 milliards de dollars contre 17,8 milliards de dollars en 2019). L'Algérie reste le pays africain qui a dépensé le plus pour l'achat de son armement en 2020 (+9,7 milliards de dollars), malgré que le chiffre soit en baisse par rapport à 2019 (9,9 milliards de dollars).

Du côté de l'Afrique subsaharienne, ce sont les pays d'obédience francophone qui occupent la tête du classement, avec l'Afrique du Sud en première position (3,1 milliards de dollars en 2020), suivie du Nigeria (2,5 milliards de dollars) et du Kenya (1,1 milliard de dollars). Or l'Afrique a enregistré une contraction économique historique en 2020. En cause, l'épidémie de la Covid-19, plongeant l'économie de l'Afrique subsaharienne de 1,9%, indique le Fonds monétaire international (FMI), alors que la Banque africaine de développement (BAD) fait état d'une contraction économique de (-2,1%).

Les enjeux sécuritaires ont prédominé. Tout compte fait, l'Afrique continue à occuper une place marginale en matière de dépenses mondiales en armements, selon le rapport. Ces chiffres sont issus des données ouvertes et des estimations du Sipri, ce qui fait peser de fortes incertitudes sur les dépenses

officielles dans certains pays. C'est le cas de l'Égypte. De 1988 à 2020, les dépenses militaires de l'Afrique s'élèvent à 892 milliards de dollars, soit 24,5 fois moins que les États-Unis. Avec 1,3 milliards d'habitants, l'Afrique subsaharienne a dépensé à elle seule, 515,2 milliards de dollars, soit une moyenne de 40 dollars par habitant. Ce sont là les dépenses militaires les plus faibles. En 2020, la moyenne était de 1447 dollars en Amérique du Nord, et 2351 dollars par habitant aux États-Unis. Par rapport au Produit intérieur brut, environ 1,8% de la richesse de l'Afrique a été consacrée aux dépenses militaires. Un ratio qui atteint 2,5% en Amérique du Nord et en Europe. Ces données ne renseignent pas sur des achats clandestins d'armes par d'autres parties prenantes dans les conflits en Afrique. C'est le cas par exemple au Cameroun, au Kenya, ou dans la région du Sahel.

Noël Ndong

DROITS HUMAINS

L'Unicef déplore l'utilisation des enfants à des fins politiques

L'agence de l'ONU lance un appel à la suite des incidents affectant des enfants pendant les manifestations dont des blessures par balle, décès et incarcérations d'enfants.

Pour le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), les autorités du pays sont appelées à prendre des mesures appropriées pour prévenir l'utilisation et la manipulation des enfants à des fins politiques. Elle rappelle ainsi à la population que les enfants ne devraient pas être utilisés dans des manifestations « populaires ». « L'Unicef lance un appel aux autorités et à toutes les forces vives du pays, y compris à la société civile et aux parents, pour qu'ils redoublent d'efforts afin d'appuyer les acteurs de la protection de l'enfance dans leur lutte contre la manipulation des enfants à des fins politiques, laquelle manipulation les expose à des réels dangers », a insisté Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en RDC.

L'Unicef exhorte les leaders des partis politiques partout dans le pays de cesser d'utiliser les enfants en les manipulant de diverses manières. « Ces actes constituent une violation des droits de l'enfant dans la mesure où ils affectent notamment le rythme et la présence des enfants à l'école et peuvent faire courir aux enfants des risques élevés », a-t-il indiqué. L'agence onusienne a plaidé, par ailleurs, pour l'instauration d'un environnement protecteur qui contribuera à prévenir et à combattre la violence, la maltraitance et l'exploitation des enfants afin d'assurer, autant que faire se peut, la survie et l'épanouissement de l'enfant, moyennant une tolérance zéro pour toutes les formes de violence à leur égard.

Blandine Lusimana

INSÉCURITÉ À L'EST

Le Nord-Kivu et l'Ituri en état de siège

Sur décision du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, prise au cours de la réunion du Conseil supérieur de la défense tenue dans la soirée du 30 avril, les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri sont désormais en état de siège.

Selon le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur Daniel Asele Okito qui a annoncé cette nouvelle à la presse, cette décision de l'état de siège décrété par le commandant suprême des Forces armées de la République démocratique du Congo fait partie des premières mesures discutées au cours de la première réunion du conseil des ministres du nouveau gouvernement du 30 avril.

L'état de siège a été décidée à la suite des massacres récurrents perpétrés par des groupes terroristes locaux et étrangers. Il devrait permettre le rétablissement de la paix dans cette partie du pays en proie à l'insécurité. Une ordonnance présidentielle fixant les mesures exceptionnelles pendant la période de l'état de siège est attendue au courant de la journée.

Alain Diasso

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Olpa fustige les mauvais traitements subis par Percy Mbenza

L'ONG dit attendre du commissaire provincial de la police/ville de Kinshasa de diligenter une enquête pour identifier les auteurs de ces actes afin qu'une action disciplinaire soit ouverte à leur encontre.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), s'insurge contre les mauvais traitements subis par le reporter-cameraman du Journal de la ville, magazine d'informations générales diffusé sur plusieurs chaînes de télévision émettant à Kinshasa, Percy Mbenza. Tout en condamnant vigoureusement ces mauvais traitements subis par un professionnel de la presse en plein exercice de son métier, cette ONG fait savoir qu'il s'agit manifestement d'une atteinte grave à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

L'Olpa exhorte, par ailleurs, le commissaire provincial de la police/ville de Kinshasa à diligenter une enquête



visant à identifier les auteurs de ces actes afin qu'une action dis-

ciplinaire soit ouverte à leur encontre. Dans son communiqué publié le 30 avril, l'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de la presse indique que Percy Mbenza a été molesté, le 28 avril, par des éléments de la Police nationale congolaise (PNC/Kinshasa). Le reporter-cameraman, précise l'Olpa, était sur le terrain pour couvrir un rassemblement organisé par le personnel du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNMLS), qui protestait contre des rumeurs faisant état d'une probable vente de la concession de cet organisme public du ministère congolais de la Santé, située dans la commune de Kasa-Vubu. « Le journaliste a été traîné à même le sol et piétiné brutalement par des éléments de la police qui lui reprochaient de prendre les images d'une manifestation interdite. Il s'en est sorti avec une grave blessure à l'œil gauche », a regretté cette association.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:



Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



DIFFÉREND RDC-UGANDA

La CIJ prête à entamer son délibéré

La Cour internationale de justice (CIJ) va décider au sujet de la plainte déposée par la République démocratique du Congo (RDC) contre l'Ouganda au sujet des activités armées de ce pays sur le territoire congolais. L'arrêt de la CIJ, indique-t-on, sera rendu au cours d'une séance publique dont la date sera « annoncée en temps utile ». La RDC réclame à l'Ouganda plus de 11 milliards de dollars de compensations pour les préjudices subis.

Les audiences publiques sur la question des réparations en l'affaire des activités armées sur le territoire du Congo (RDC contre Ouganda) se sont achevées le 30 avril, au Palais de la paix à La Haye, siège de la Cour, indique un communiqué de la CIJ. Les audiences, qui se sont ouvertes le 20 avril, ont commencé avec le premier tour de plaidoiries de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda, suivi de deux jours consacrés aux questions posées aux quatre experts désignés par la Cour. Les audiences se sont achevées avec le second tour de plaidoiries des deux parties, à l'issue duquel les agents de chacune d'elles ont présenté leurs conclusions finales. La délégation de la République démocratique du Congo était conduite par Bernard Takaishe Ngumbi, ancien vice-Premier ministre, ministre de la Justice et Garde des sceaux a.i., chef de la délégation, et par Paul-Crispin Kakhozi, ambassadeur de la République démocratique du Congo auprès du Royaume de Belgique, du Royaume des Pays-Bas, du Grand-Duché de Luxembourg et de l'Union européenne. La délégation de l'Ouganda était conduite par l'honorable William Byaruhanga, procureur général de l'Ouganda

La RDC réclame plus de 11 milliards de dollars

La République démocratique du Congo, indique la CIJ, « pour les motifs qui ont été exposés dans ses pièces de procédure écrite et ses présentations orales » demande à la Cour de dire et juger qu' en ce qui concerne les demandes de la RDC, l'Ouganda est tenu de verser à la RDC, au titre de l'indemnisation des dommages résultant des violations du droit international constatées par la Cour dans son arrêt du 19 décembre 2005, pas moins de

quatre milliards trois cent cinquante millions quatre cent vingt et un mille huit cents dollars américains (4 350 421 800 USD) pour les dommages causés aux per-

draît déjà compte des effets du passage du temps, à concurrence de 4 % et ce à partir de la date du dépôt du mémoire en réparation ; l'Ouganda est tenu, au

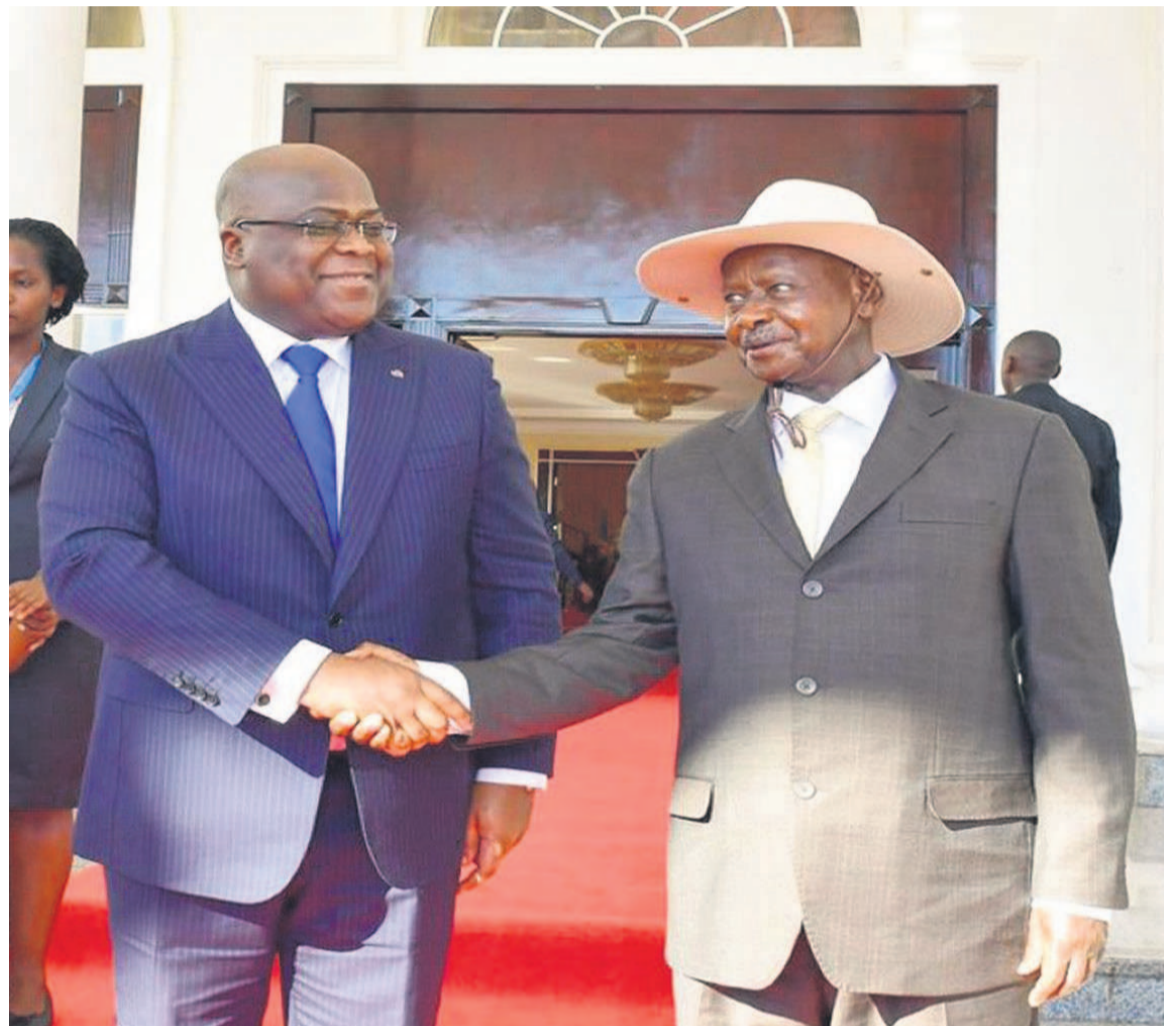
été reconnu responsable. Pour la RDC, en cas de non-paiement de l'indemnité octroyée par la Cour à la date du jugement, des intérêts moratoires courants

Unis (neuf cent quatre-vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-sept USD et soixante-treize cents), montant non contesté par la RDC dans le cadre de la procédure devant la Cour, au titre de l'indemnisation du préjudice résultant de l'invasion, la saisie et l'occupation durable des bâtiments de la chancellerie de l'Ouganda à Kinshasa ; l'indemnisation ainsi accordée à l'Ouganda fera l'objet d'une compensation avec celle accordée à la RDC sur la base de ses demandes au principal dans la présente affaire. Pour la RDC, la Cour est également priée de constater que le présent différend ne sera totalement et définitivement réglé que lorsque l'Ouganda se sera effectivement acquitté des réparations et indemnités prononcées par la Cour. Dans l'attente, la Cour restera saisie de la présente affaire.»

Les demandes de l'Ouganda

Pour sa part, la République de l'Ouganda prie la Cour de dire et juger que la RDC n'a le droit d'obtenir réparation sous forme d'indemnisation que dans la mesure où elle s'est acquittée de l'obligation, mise à sa charge par la Cour au paragraphe 260 de l'arrêt de 2005, « de démontrer, en en apportant la preuve, le préjudice exact qu'elle a subi du fait des actions spécifiques de l'Ouganda constituant des faits internationalement illicites dont il est responsable ». En outre, l'Ouganda estime que le constat de la responsabilité internationale de l'Ouganda, énoncé par la Cour dans l'arrêt de 2005, constitue pour le reste une forme appropriée de satisfaction ; que chaque partie supporte ses frais de procédure en l'espèce et demande à la Cour de rejeter le surplus des conclusions de la RDC.

Patrick Ndongidi



Les présidents Félix Tshisekedi et Yoweri Museveni

sonnes ; pas moins de deux cent trente-neuf millions neuf cent soixante et onze mille neuf cent soixante-dix dollars américains (239 971 970 dollars USD) pour les dommages causés aux biens ; pas moins d'un milliard quarante-trois millions cinq cent soixante-trois mille huit cent neuf dollars des Etats-Unis (1 043 563 809 dollars USD) pour les dommages causés aux ressources naturelles; pas moins de cinq milliards sept cent quatorze millions sept cent soixante-quinze dollars des Etats-Unis (5 714 000 775 dollars USD) pour le dommage macroéconomique.

En outre, pour la RDC, des intérêts compensatoires seront dus sur les postes de réclamations autres que ceux pour lesquels le montant des indemnités allouées par la Cour selon une évaluation globale tien-

titre de mesures de satisfaction, de verser à la RDC une somme de 25 millions de dollars des Etats-Unis en vue de la création d'un fonds destiné à assurer la réconciliation entre les Hema et les Lendu en Ituri et une somme de 100 millions de dollars des Etats-Unis pour la réparation du dommage immatériel subi par l'Etat congolais du fait des violations du droit international constatées par la Cour dans son arrêt du 19 décembre 2005 ; l'Ouganda est tenu, au titre de mesures de satisfaction, de mettre en œuvre des enquêtes et des poursuites pénales à l'encontre des individus impliqués dans les violations du droit international humanitaire ou des normes internationales de protection des droits de la personne commises en territoire congolais entre 1998 et 2003 dont l'Ouganda a

sur la somme principale à un taux d'intérêt de 6 %. Bien plus, la RDC exige que l'Ouganda dédommage la RDC pour l'ensemble des frais de justice exposés par cette dernière dans le cadre de la présente affaire. En ce qui concerne la demande reconventionnelle de l'Ouganda, et sans aucune reconnaissance préjudicielle par la RDC des principes juridiques énoncés dans le mémoire de l'Ouganda, la RDC estime que la constatation de la responsabilité internationale de la RDC par la Cour, dans son arrêt du 19 décembre 2005, constitue une forme appropriée de réparation pour le préjudice résultant des faits illicites constatés dans ce même arrêt. Ainsi, explique le pays, l'Ouganda a droit, par ailleurs, au paiement par la RDC d'une somme de 982 797,73 dollars des Etats-

SITUATION AU TCHAD

Moussa Faki Mahamat reçu par Denis Sassou N'Guesso

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a échangé, le 1^{er} mai, à Oyo (Cuvette), de la situation au Tchad, avec le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat.

D'après l'émissaire de l'organisation panafricaine, qui s'exprimait à l'issue de l'audience avec le chef de l'Etat congolais, la mission qui incombe aux institutions de la sous-région d'Afrique centrale et du continent est d'accompagner les autorités de transition : « il y a une transition qui se met en place et il est tout à fait naturel qu'une concertation entre la CEEAC (Commission économique des Etats de l'Afrique centrale) et l'Union africaine se tienne. Donc nous avons examiné les voies et moyens pour appuyer la transition démocratique dans le pays », a commenté Moussa Faki Mahamat

Pour le moment l'UA ne parle pas de l'envoi de troupes dans le pays : « Il ne s'agit pas de contingents militaires, il s'agit d'un accompagnement. Il y a une situation politique donnée, l'Union africaine a envoyé sur place une commission d'évaluation et d'enquête pour voir qu'est-ce qui s'est passé exactement pour que le Conseil de paix et de sécurité



prenne ses décisions. Dans pareille circonstance, la communauté économique régionale et l'organisation continentale se concertent et mettent en place un dispositif d'accompagnement pour que progressivement le pays renoue avec la légalité constitutionnelle », a conclu le président de la Commission de l'Union africaine.

Depuis la disparition tragique du président tchadien, Idriss Deby Itno, le 20 avril, une transition militaire s'est installée au pouvoir suscitant la réprobation des forces de l'opposition et de la société civile, alors même que les combats se poursuivent entre les forces régulières et les rebelles du FACT qui sont la cause du décès brutal du chef de l'Etat.

L'Union africaine qui souhaite une sortie pacifique de la crise tente de mobiliser les acteurs tchadiens mais aussi les pays d'Afrique centrale à travers la CEEAC pour conduire cette mission primordiale à son terme pour le retour de la quiétude au Tchad.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFLEXION

L'apparence et la réalité

Comme toujours dans le comportement humain, il y a chez les dirigeants des grandes puissances du temps présent l'apparence et la réalité : l'apparence c'est-à-dire l'affirmation de soi, de son pouvoir, de son intelligence, de sa capacité d'agir, de sa volonté de dominer; la réalité c'est-à-dire, exactement à l'inverse, le doute sur ce que l'on peut réellement faire, sur les moyens dont on dispose pour imposer sa loi aux autres, sur l'influence que procure la richesse présente.

D'où cette réflexion de simple bon sens que ni l'Américain Joe Biden, ni le Chinois Xi Jinping, ni le Russe Vladimir Poutine, ni le Français Emmanuel Macron, ni l'Hindou Narendra Modi, ni le Britannique Boris Johnson, ni l'Allemande Angela Merkel et autres hauts responsables

de ce temps ne savent réellement où ils vont. Ce qui ne les empêche nullement de parler haut et fort, de gesticuler, d'agir dans le but d'affirmer la présence de leur nation sur la scène internationale et de tenter ainsi d'influer sur l'évolution de la planète. Mais ce qui, hélas !, ne contribue guère à la résolution des problèmes redoutables auxquels l'humanité se trouve confrontée en ce début de troisième millénaire.

Témoigne dramatiquement de l'incapacité des Grands de ce monde à anticiper l'avenir en s'accordant sur les actions qui pourraient permettre de lutter efficacement contre les pandémies planétaires, contre la dégradation de l'environnement, contre la montée des inégalités entre les peuples, l'incroyable masse des dépenses militaires qu'ils ont effectuées en 2020

: 1.981 milliards de dollars au total, soit 2,6 % de plus que l'année précédente alors même que la récession mondiale dépassait les 4,4 % cette même année et que la misère s'aggravait dans une bonne partie du globe en raison de la crise économique provoquée par la pandémie de la Covid 19.

Des chiffres que vient de publier sur ce sujet l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) ressortent les chiffres accablants suivants : 778 milliards de dollars (+ 4,4 %) dépensés par les Etats-Unis, 252 milliards de dollars (+ 1,9 %) par la Chine, 72,9 milliards de dollars (+ 2,1 %) par l'Inde, 61,7 milliards de dollars (+2,5 %) par la Russie, 59,2 milliards de dollars (+2,9 %) par le Royaume-Uni, 52,8 milliards de dollars (+ 2,9 %) par l'Allemagne, 52,7 milliards

de dollars (+2,9 %) par la France, etc, etc...

De tout ceci ressort l'évidence suivante : les « Grands » de ce monde n'ont aucune vision claire, lucide, juste du futur. Exactement comme l'ont fait leurs prédécesseurs dans les siècles précédents, ils ne se préoccupent que de l'apparence, c'est-à-dire de leur propre destin sans comprendre que le fait de se doter d'armes et de moyens de destruction de plus en plus lourds ne leur permettra en aucun cas de résoudre les vrais problèmes auxquels ils se trouvent confrontés aujourd'hui comme tous les peuples de la Terre.

Faire en sorte que la réalité prenne enfin le pas sur l'apparence est le grand défi de ce temps. Mais qui peut le faire comprendre aux « Grands » aveugles de ce temps ?

Jean-Paul Pigasse